



Ecole supérieure d'art d'Avignon

Bilan du mandat du directeur de l'ESAA

Alfredo Vega-Cardenas

Septembre 2018 – avril 2021

INTRODUCTION

I - L'ESAA ET SA MISSION DE SERVICE PUBLIC

I-a Les moyens généraux

I-b L'organigramme : une organisation en évolution

I-c Les instances de gouvernance

I-d L'administration

II - L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CULTURE

II-a Programme de formation, les mentions

II-b De l'adossé à la recherche

II-c Un établissement en cours d'accréditation

II-d Les réseaux partenariaux

II-d La bibliothèque

III - LES ATELIERS LIBRES

IV - CONCLUSION

INTRODUCTION

Consolidation de l'équipe administrative et technique, développement de projets et de pratiques artistiques et de conservation-restauration, récupération de la Charte Erasmus+ pour 2021-2027 sont quelques axes de notre action durant ces trois ans au bénéfice des étudiants de formation initiale et des publics divers.

Le mandat que vous m'avez confié en septembre 2018 arrive à son terme le 31 août 2021. Il y a donc lieu de présenter les actions développées pour concrétiser les grandes directions de ma note d'intention qui a prévalu à mon recrutement : consolider les fondements de l'École supérieure d'art d'Avignon avec les acteurs de la communauté de l'ESAA, (enseignants, techniciens, personnel d'administration et bien sûr les étudiants) ; actualiser son projet singulier entre création et conservation-restauration pour positionner l'école supérieure dans les différents territoires de l'Enseignement supérieur culture, du régional à l'international ; repositionner l'école au sein de l'offre culturelle d'Avignon à travers les Ateliers libres.

Mon ambition première s'est maintenue dans ce parcours pour que l'ESAA trouve sa place aux échelles nationale et internationale sous la double articulation institutionnelle : le réseau des écoles du sud et la Conférence des formations publiques en conservation-restauration de France.

J'ai orienté mes actions avec le souci constant du bénéfice des étudiantes et étudiants, depuis ma première journée de travail jusqu'à présent. J'ai voulu compter sur l'expérience humaine de chacune et chacun des collaborateurs et j'ai pu grâce à eux, mieux diriger mes efforts pour l'apaisement et la consolidation de l'établissement. En effet, j'ai tenu à être attentif à chacun, convaincu que la consolidation institutionnelle passe toujours par une reconstruction humaine et intellectuelle.

Dans cette perspective, ce bilan, structuré autour des orientations générales exposées dans ma note d'intention de février de 2018, est un outil qui a plusieurs finalités : la première, celle de vous permettre de juger objectivement des engagements et intentions décrits lors de ma nomination. La deuxième, celle de montrer avec des données concrètes la démarche de développement du projet d'établissement proposé pour que vous estimiez le travail réalisé. La troisième enfin, est celle de mettre en lumière l'évolution de l'établissement au fil de mon mandat, en faisant le constat de la situation dans laquelle j'ai pris la direction de l'école en septembre 2018. Les différentes dimensions qui composent l'établissement seront donc abordées en tenant compte de ces trois finalités.

L'exercice ne cache pas les difficultés d'un établissement complexe, secoué par des crises récurrentes dans son histoire récente, mais aussi par le moment charnière qu'il traverse aujourd'hui et qui l'ouvre à de nouvelles opportunités. Malgré ce contexte difficile auquel sont venues s'ajouter les contraintes de la pandémie, de nombreux dossiers pédagogiques et administratifs ont avancé.

Ma volonté demeure intacte devant les tâches inépuisables propres à une école supérieure d'art, tant pour garantir au présent le bon fonctionnement de l'ESAA, que pour assurer l'actualisation de ses orientations à long terme.

Alfredo Vega-Cardenas

Avril 2021

I - L'ESAA ET SA MISSION DE SERVICE PUBLIC

La situation de l'école au moment de ma prise de fonctions en 2018

Le contexte de ma prise de fonctions en 2018 était celui des résolutions d'urgence. Mon temps fut consacré à la prise en charge de nombreux dossiers. Une première étape de l'analyse correspond donc aux six premiers mois de mon mandat, qui ont par ailleurs conduit à un diagnostic institutionnel

J'ai pris conscience graduellement de l'échelle des problèmes ainsi que de l'héritage de faiblesses structurelles de l'école : la précarité des moyens opérationnels, des équipes lacunaires, la nécessité de formation continue des collaborateurs, les dysfonctionnements et la perte de régie autonome des paiements et recettes, etc. Ce déficit a généré la perte d'attractivité globale de l'école dans un contexte d'abondance des formations supérieures. Réintégrer l'école dans ce territoire compétitif devait reposer sur une politique communicationnelle forte et structurée. L'absence d'une équipe opérationnelle pour créer et mettre en route les outils nécessaires a été l'une des premières problématiques à résoudre.

Ce diagnostic a mis en avant deux priorités à mener de front : consolider le cœur de l'activité, les cursus licence et master, tout en constituant les équipes administrative et technique capables d'accompagner le projet de redéploiement.

La première tâche de ce mandat a été celle de réaffirmer la mission et l'identité de l'EPCC-ESAA, à partir de la singularité de sa double formation en Création et en Conservation-restauration en adéquation avec la création contemporaine et le patrimoine présents dans la Ville d'Avignon : il s'agissait de répondre aux enjeux majeurs de l'établissement à travers la compréhension approfondie de la réalité du terrain afin de dresser un projet d'établissement cohérent avec la mission de service public pour la formation supérieure Culture.

En dépit des difficultés rencontrées, l'Ecole a maintenu solidairement l'ensemble de ses activités et a ouvert tous ses dispositifs de recrutement : Journée portes ouvertes, organisation du concours d'entrée, inscription des cours amateurs ; et ceux de la diplomation : évaluation des étudiants, organisation des DNA et DNSEP des deux mentions en 2019, 2020 et 2021.

Par secteur d'activité, j'ai dressé des tableaux pour présenter les actions et les projets développés au cours de mon mandat en relation avec la note d'intention. Leur état d'accomplissement est renseigné par des symboles donnés en légende.

I-a - Les moyens généraux

Analyse de l'établissement pendant le premier semestre du cycle scolaire 2018-2019	
Entretien individuel avec chacun des agents (enseignants, administratifs et techniciens) en septembre 2018	✓
Réunions générales à partir de septembre de 2018 en suivant la méthodologie FFOM avec l'analyse du contexte interne pour identifier les forces et faiblesses de l'établissement et du contexte externe pour identifier les menaces et les opportunités.	✓
Evaluation des composantes de l'ESAA : pédagogie, administration, bibliothèque, espaces et locaux	✓

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

Les bâtiments sièges de l'ESAA

L'École supérieure d'art d'Avignon a quitté l'hôtel de Montfaucon en juillet 2013, « pour investir l'ancien Institut de soins infirmiers, un bâtiment récent datant de 1992 d'environ 2 000 m² et implanté au sud d'Avignon au 500 chemin de Baigne-Pieds. Il abrite actuellement des laboratoires-ateliers destinés à la conservation-restauration, ainsi que des salles pour les enseignements théoriques et les ateliers libres. Un autre bâtiment, réservé à des ateliers techniques et de création est situé dans le quartier de Champfleury et occupe environ 1 000 m². »¹

Le constat d'une situation transitoire devenue pérenne : un des éléments qui demeurent comme une fatalité (en tant qu'élément de choc émotionnel) chez les enseignants et administratifs qui ont plus de 10 ans de service est le déménagement de l'école vers le site de Baigne-pieds. Cette impression est partagée aussi par les nouveaux collaborateurs et étudiants qui graduellement perçoivent l'isolement géographique de l'établissement. Malgré les efforts d'aménagement et l'opportunité qui offrent de grands espaces à plein air, les difficultés de transport, le manque de lieux de restauration et l'absence de dynamiques quotidiennes et culturelles propres au centre-ville impactent l'organisation de l'école. Pour le site de Champfleury les enjeux se posent plus sur les aspects de fonctionnement et d'optimisation des espaces.

L'EPCC est locataire des locaux sur les deux sites.

- 500 chemin de Baigne Pieds, 84 090 Avignon (siège administratif, salles de cours et laboratoires de conservation-restauration)
- 1 avenue de la Foire, 84 000 Avignon (ateliers techniques et artistiques)

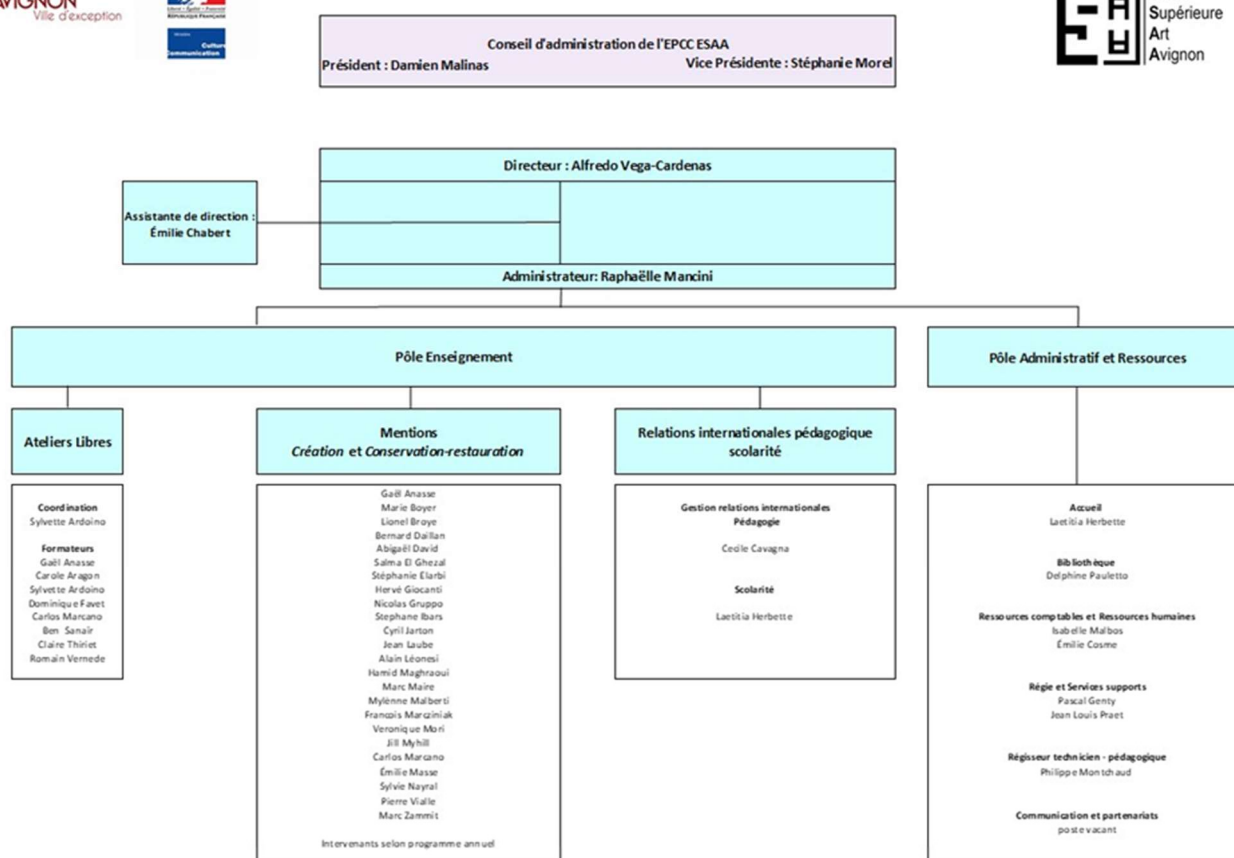
Etude approfondie des dangers et analyse des risques pour les biens et les personnes actualisation d'un document unique.	✓
Sensibilisation des étudiants et des employés à l'hygiène et à la sécurité du travail,	✓
Conférence et travaux dirigés sur les enjeux de sécurité sous la direction d'un expert. Cette rencontre a d'ores et déjà été annualisée, notamment pour les nouveaux arrivants et concernant de nouveaux équipements.	✓
Mise en fonctionnement du laboratoire de chimie.	✓
Etablissement d'un règlement sur les produits dits toxiques (acides, explosifs, essences) et leurs conditions de stockage et d'utilisation.	✓
Gestion du matériel et de son inventaire	✓
Renforcement du système de sécurisation des locaux avec un badge d'accès	✓
Sécurisation des données au sein de l'ESAA : référent RGPD	✓
Réalisation des aménagements nécessaires des salles et ateliers des deux sites de l'ESAA	✓
Programme de déchets et écologie	✓

¹ Projet Ecole-monde(s), p, 5

I-b – L'organigramme : une organisation en évolution

Tutelles : Ville d'Avignon et Ministère de la culture

AVIGNON
Ville d'exception



I-c - Les instances de gouvernance

Le conseil d'administration :

Le Conseil d'administration a été renouvelé cette année.

Le Comité Technique :

Le Comité Technique - CT et le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail - CHSCT, organismes paritaires, sont compétents et requis pour avis pour tous les sujets relevant du fonctionnement des services, conditions de travail, hygiène et sécurité, formation continue des personnels. Les dossiers validés par le comité technique :

- règlement intérieur de l'ESAA
- règlement du temps de travail de l'ESAA,
- mise en place d'une action sociale à l'ESAA,
- le plan de formation,
- les taux d'avancement de grade,
- le télétravail,
- le CET à l'ESAA,
- le PCA (plan de continuité de l'activité)

Le Conseil Scientifique et Pédagogique :

A mon arrivée en 2018 un CSP existait dans des conditions non conformes quant à la « représentativité dont il devait faire preuve ».

Il a continué à siéger pour assurer la collégialité pendant une période de transition. En vue de la régularisation des instances de gouvernance j'ai organisé le renouvellement du CSP et des élections ont été proposés. Elles ont été infructueuses.

Le Conseil scientifique et pédagogique n'a pu se réunir lors de ce cycle scolaire faute de candidatures aux élections professionnelles organisées pour la deuxième fois pendant mon mandat le 11 février 2020. De nouvelles élections ont été réalisées en novembre 2020. Le CSP est constitué et a travaillé à partir de décembre 2020. Les personnalités extérieures seront nommées dans la prochaine réunion après proposition et consultation avec les membres du CSP.

Ses règles de fonctionnement font l'objet d'un travail mutualisé et seront incluses dans le règlement intérieur après validation du CA.

I-d - L'administration

Avant 2018 le service administratif de l'ESAA s'appuyait sur un administrateur provisoire un jour par semaine. Les carences générées par le sous-dimensionnement évident du service ont affecté profondément l'administration générale. L'analyse faite au premier semestre du cycle scolaire 2018-2019 a pointé

- les irrégularités juridiques (instances de gouvernance, règlement intérieur, actualisation des statuts),
- les irrégularités organisationnelles (fiches de procédures, protocoles de fonctionnement, logistiques)
- l'absence d'une comptabilité analytique
- Absence de régie provoquée par les irrégularités précédentes.

A l'heure actuelle, « la santé financière de l'ESAA est saine : l'ESAA n'est pas endettée et respecte chaque année les budgets annuels par les tutelles. Il est noté une section d'investissement relativement faible qui pourrait être consolidée par l'affectation de résultats et donc permettrait de consolider la capacité d'autofinancement de l'école.

Le budget prévisionnel 2021 est un budget de consolidation : Il s'élève à 1.826M€ en fonctionnement et à 26 000€ en investissement. Les recettes proviennent principalement des subventions des deux tutelles de l'ESAA soit 92% des recettes. » (Eléments complémentaires au dossier d'accréditation)

Révision de la structure des ressources humaines	✓
Actualisation d'un organigramme	✓
Réorganisation des équipes de travail	✓
Valorisation des compétences des personnels	✓
Actualisation des fiches de poste des agents administratif et technique	✓
Réalisation des entretiens professionnels pour les 29 salariés de l'ESAA au 1 ^{er} septembre 2020	✓
Mise en place en juin 2020 de la comptabilité analytique de la formation initiale et des ateliers libres	✓
Constitution et consolidation d'une équipe administrative, notamment pour un administrateur et un comptable à plein temps.	✓
Gestion de la paye et des déclarations aux organismes sociaux en régie directe de l'ESAA.	✓
Dématérialisation des process en matière de gestion, d'inscription, de projets	✓
Procédures de recrutement après déclaration de vacance d'emploi auprès du CDG 84 et publication des offres. Une campagne de recrutement a été organisée entre septembre 2019 et septembre 2020 : -1 poste d'assistante de direction (cadre B) et 1 poste de comptable (cadre B) - 6 contrats de professeurs d'enseignement artistiques (cadres A) -1 poste de responsable pédagogique (cadre A) - 2 contrats de postes techniques (cadres B)	✓
Création d'un répertoire des métiers de l'école.	✓
Rapport social unique	✓
Recrutement, sous condition de résultat, un salarié chargé de la recherche de mécénat et de partenariat financier. (Le démarchage pour le versement de la taxe d'apprentissage à l'ESAA sera l'une de ses attributions).	...
Recherche des partenariats « en espèce » en vue de la mise à disposition des espaces ou du matériel nécessaire à la formation des étudiants.	→
Rénovation de l'image de l'ESAA : site Internet, chaîne YouTube, logo, etc.	...

Missions accomplies ✓ non réalisées ✗ en cours → non initiées ...

II - L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CULTURE

II-a - Le programme de formation, les mentions Création et Conservation-restauration

Les résultats des réunions de travail pédagogique ont confirmé la nécessité de consolidation de la formation initiale, la clarification de l'identité de la mention Création et le renforcement de la pratique en atelier notamment pour la mention Conservation-restauration.

Dans une démarche transversale, le projet d'établissement propose, d'une part, aux étudiants de Création les outils analytiques et critiques propres aux sciences naturelles et sociales, et d'autre part, aux étudiants de Conservation-restauration les outils cognitifs et créatifs associés habituellement aux processus artistiques.

Pourtant des perspectives de mutation et scénarios d'évolution étaient déjà évoqués depuis quelques années en raison des évaluations précédentes du programme faites en 2014 et 2017 : l'ancienne mention Création-Instauration a été évaluée comme faible.

L'évaluation actuelle a souligné à nouveau que l'accréditation prolongée pour cette année scolaire tient compte de la mention Conservation-restauration en comparaison d'une mention Création plutôt faible. Le rapport de la Cour des comptes du Sénat, qui récemment a enquêté sur l'enseignement supérieur en arts plastiques², reprend l'idée de la formation spécialisée et unique à son compte : il souligne qu'afin de renforcer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement de l'ESAA, il conviendrait d'identifier l'Ecole par sa formation dominante et spécialisée professionnellement, c'est-à-dire la conservation-restauration.³ Cela n'empêche pas de creuser des pistes d'adossement universitaire pour les années à venir comme le même rapport l'indique.

Evaluation des maquettes, du calendrier pédagogique et de l'emploi du temps	✓
Réajustement des enseignements au projet pédagogique et aux finalités professionnelles.	✓
Réévaluation des programmes de cours, leurs contenus et leur maïeutique	✓
Clarification sur la réciprocité des mentions CI et CR	✓
Etablissement de la gradualité de spécialisation concernant chaque mention au long de la formation (de L1 à M2)	→
Incorporation des outils informatiques et numériques pour la constitution des ressources et démarches pédagogiques, notamment pour la préparation et la répartition des cours, le développement de visioconférences interinstitutionnelles, l'élaboration et la correction des travaux en ligne, la méthodologie de leur évaluation et celle des enseignements par les étudiants.	→
Reformulation des prérequis et modalités du concours de recrutement des nouveaux étudiants sur la base du profil de l'offre de formation et des compétences des diplômés.	→
Reformulation du concours d'entrée afin d'assurer une meilleure qualité du recrutement : -épreuves spécifiques à chacune des mentions. -épreuves de culture générale et de langue étrangère communes à tous les candidats.	✓
Définition des profils des candidats à la formation initiale et des diplômes	→

² <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lenseignement-superieur-en-arts-plastiques>

³ <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-01/20210120-58-2-enseignement-superieur-arts-plastiques.pdf>

Mise en place d'un référentiel des démarches VES/VAE fixant leurs modalités d'obtention : exigences compétences, conformation du jury (2 membres de l'équipe pédagogique et 1 membre extérieur)	→
Réévaluation des orientations et débouchés professionnels aux niveaux L et M.	→
Evaluation des opportunités d'insertion professionnelle.	...
Renforcement du programme de suivi des diplômés	...
Implication des étudiants dans la formation et la vie de l'école à travers des actions de partage et de parrainage.	→
Accompagnement à la création d'une association des étudiants et du BDE	✓
Accompagnement à l'implication des étudiants pour la présentation de leur formation à l'ESAA dans les collèges et lycées de la communauté d'agglomération et durant la journée portes ouvertes.	✓
Travail sur les compétences pendant le deuxième semestre du cycle scolaire 2018-2019 : mise en place des réunions pédagogiques pour identifier et établir une grille de compétences pour chacune des deux mentions. La grille de compétences de la formation en conservation-restauration a été travaillée (élaborée ?) durant (ou à l'occasion des réunions...) les réunions de la conférence des formations publiques en conservation-restauration depuis 2016 et retravaillée en interne par l'équipe pédagogique de conservation-restauration depuis 2018. Celle qui concerne la mention création a été travaillée en 2019 et juillet 2020.	✓
Récupération de la Charte Erasmus+ pour la période 2021-2027	✓
Reconduction du programme des bourses PRAME	✓
Renforcement des équipes pédagogiques	✓
Renforcement des pratiques en atelier	✓

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

Le mot des étudiants :

« Les enseignements, en globalité et dans leur diversité, nous ont incités à développer une approche réflexive, analytique, de l'ordre du concept artistique plus que de la pratique des arts plastiques (...) L'école, malgré les difficultés rencontrées ces dernières années, se veut comme un atelier d'expériences/expérimentations, de projets et de concepts ambitieux. (...) Les ateliers comme espaces de travail nécessitaient une réorganisation, une mise en ordre et au propre. Ceci est mis au jour désormais, permettant un travail dans de meilleures conditions, ainsi qu'un renouement avec le lieu et une approche plus solidaire (...) Dans un esprit légèrement abîmé par la tension des dernières années qui se sont déroulées, l'école s'oriente vers une évolution en cours, plus confiante et légitime. L'art va désormais moins se penser comme opposition nerveuse, dans l'idée d'agir pour quelque chose et non contre. » CF étudiante en Création (rapport d'activité 2018 2019)

« Je qualifierai cette année 2019-2020 comme étant une année d'essais. Ils ont été nombreux, ils n'ont pas tous mené à la réussite, ils ont fait débat, ils ont aussi été salués, parfois déclinés, ajournés, acceptés, rejetés, contestés ou encore critiqués. Mais ils sont tous la preuve irréfutable que cette école vit de nouveau. Qu'elle est capable d'essayer malgré les difficultés. L'ESAA se tourne de nouveau vers l'avenir. (...) ...encore une fois, l'école a montré qu'elle était capable de dépasser les difficultés pour donner le meilleur à ceux qui sont redevenus sa priorité : les étudiants. » SR étudiante en CR (rapport d'activité 2019-2020)

II-b – De l'adossement à la recherche

Former un conseil d'orientations stratégiques / Comité de réflexion sur la recherche	...
Établir les modalités ainsi que les temporalités de mise en œuvre de la recherche et d'évaluation de ses résultats.	→
Constituer et concerter des lignes de recherche transversales aux deux mentions.	→
Adosser la recherche des mentions CI et CR à des partenariats universitaires.	
Évaluer le fonctionnement de la recherche en II ^o et III ^o cycles	✓
Examiner des solutions de décharge de temps d'enseignement au profit d'un temps de recherche avec obligation de compte-rendu des travaux réalisés et présentation de ses résultats au conseil artistique et scientifique.	...
Réévaluer les programmes de recherche, la notion et le statut de « pôle » au profit d'un projet pédagogique concerté.	✓
Intégrer l'ESAA à des réseaux et programmes de recherche financés dans la perspective de recettes supplémentaires sous la forme de subventions spécifiques : LABEX (PATRIMA, CAP, H2H), Projets ANR, Europe Créative	...
Créer une revue indexée et à comité de lecture	...
Créer un maillage partenarial avec toutes les entreprises créées par les anciens diplômés de l'ESAA.	...
Soutenances III ^o cycle spécialité performance	✓
Examiner le DSRA et assurer le développement professionnel avec l'instauration d'un doctorat interinstitutionnel dans le cas de la mention CR et un programme de cotutelles internationales pour les deux mentions.	...
Colloque international en conservation-restauration	...

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

II-c -Un établissement en cours d'accréditation

En octobre 2018, suite à ma prise de fonctions et à la demande du ministère, un projet pédagogique a été développé en collaboration avec l'ensemble des équipes de l'ESAA au travers de réunions générales. Issu de la première analyse institutionnelle, un premier document sous le titre « Réinventer les fondamentaux » a été présenté au Ministère de la Culture en mars 2019. Ce document prônait l'intégration d'enseignements manquants ainsi que la reformulation des compétences adaptées à la situation de l'école, des contextes de l'art et du patrimoine et de leurs médiations. Il a été refusé par le Ministère de la Culture qui a demandé alors un projet d'établissement et non un projet pédagogique. Ainsi, ce projet (**L'ESAA, école-monde(s)**), a été explicité et retravaillé dès juin 2019 à partir de différents espaces de travail :

- les entretiens pédagogiques avec l'ensemble du corps enseignant ;
- la réunion du Comité scientifique et pédagogique à 3 reprises en 2019 ;
- les réunions de service administratif et technique.

Le Ministère de la Culture a accordé une prolongation de l'accréditation pour 2019-2020 pour le dépôt du dossier du renouvellement au 31 octobre 2019 en tenant compte de l'arrivée d'une nouvelle direction à l'automne 2018 et du souhait du nouveau directeur de refonder le projet d'établissement.

Les instances de l'ESAA ont été consultées pour avis sur le règlement intérieur réactualisé à cette occasion. Il a ainsi été présenté aux membres du Comité Technique le 25 septembre 2019 et aux membres du Conseil Scientifique et Pédagogique le 24 septembre 2019.

Le projet d'établissement **L'ESAA, école-monde(s)** a été présenté le 24 septembre aux membres du CSP et validé par le CA le 01 octobre 2019.

Le dossier constitué (projet d'établissement l'ESAA, école-monde(s), livret de l'étudiant, maquettes pédagogiques, règlement intérieur, organigramme et pièces administratives annexes) a donc été déposé auprès du Ministère de la Culture avant le 31 octobre 2019.

L'École supérieure d'art d'Avignon continue à faire l'objet d'une évaluation en 2019-2020 pour renouveler l'accréditation de l'établissement (permettant l'attribution des « valant grades » de licence et de master) réalisée pour l'ensemble des écoles de la « vague » C prévue en 2023.

En mai 2020 la DGCA envoie une note avec un questionnaire complémentaire du projet L'ESAA, école-monde(s).

Devant le refus du projet L'ESAA, école-monde(s), de la part d'une partie des enseignants et administratifs, j'ai proposé l'accompagnement d'une personne extérieure pour élaborer le complément du dossier afin de répondre aux questionnements de la note du DGCA. Les enseignants et administratifs concernés ont demandé alors un « médiateur » interne pour travailler ces questions indépendamment de la direction. Ils ont choisi Bernard Müller, enseignant en anthropologie à l'ESAA. J'ai accepté cette proposition pour le bénéfice du dialogue social, et en concertation avec le Ministère de la Culture. Elle a été par la suite validée par les tutelles lors de la visite d'accompagnement du Ministère de la Culture le 25 septembre 2020 à l'ESAA.

Le document de synthèse de ce travail de médiation a été envoyé au Ministère de la Culture le 22 janvier 2021.

II-d – Les réseaux partenariaux

La collaboration interinstitutionnelle s'entend aujourd'hui comme la construction d'une structure à partir de conventions et d'accords. Le programme Erasmus+ qui, pendant les années mouvementées avait été retiré à l'ESAA comme conséquence d'irrégularités administratives, vient d'être récupéré pour la période 2021-2027. Les possibilités partenariales vont donc se développer et se consolider avec des organismes et institutions internationales.

Cette actualisation fait naître la nécessité d'une formation sur les relations internationales et de méthodologie de projets pour les enseignants et les administratifs.

Dans cette perspective les partenariats locaux prennent aussi un sens plus élargi.

Ce bilan présente l'avancement du partenariat :

Consolidation réseau des écoles du sud	✓
Consolidation Conférence de formations publiques en conservation-restauration	✓
Académie des Beaux-Arts de Guanzhou (ABAG), Chine	✓
École de conservation et restauration d'Occident, Guadalajara, Mexique	✓
Association internationale de la couleur, Centre français de la couleur, Paris	✓
ENSAV La Cambre, Belgique	→
HEAR Neuchatel, Suisse	→
Institut supérieure pour la conservation et la restauration ISCR Rome	
Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels ICCROM Rome	→
SABK Stuttgart, Allemagne	→
Université de Tuscia, Italie	...
École nationale de conservation, restauration et muséographie, Mexico	→
Université des arts, ISA, La Havane, Cuba	...
Université fédérale Minas Gerais, Brésil	...
Université de Pelotas, Brésil	...
Ecole du Patrimoine Africain, (EPA) Porto Novo, Bénin	...

Université d'Avignon master Histoire <i>Patrimoines et cultures numériques</i>	→
Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine, CICRP Marseille	→
FRAC PACA, Marseille	→
Festival d'Avignon	→
Pôle muséale Avignon (4 musées municipaux)	✓
Musée Louis Voulard	→
La Maison Jean Vilar	✓
MUCEM, Marseille	→
Musée laïque d'art sacré, Pont-Saint-Esprit	→
Actualisation des conventions Erasmus avec les universités et écoles européennes	→

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

II-e - La bibliothèque

La bibliothèque est au cœur des enseignements supérieurs. Elle réunit les ouvrages de référence dans les disciplines concernées et mène une activité permanente d'actualisation des savoirs. Elle est au service des étudiants en apportant son concours pédagogique à l'utilisation des sources écrites et audiovisuelles, et collabore avec les enseignants au développement de la recherche par l'investigation et l'appui documentaires.

La mise en réseau permet d'offrir des services supplémentaires aux usagers et également de bénéficier de services partagés.

Fixer une politique d'acquisition des documents pour la bibliothèque à partir des lignes de recherche établies.	→
Mutualiser avec l'Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse (UAPV) et d'autres écoles ou universités une carte d'étudiant et une carte d'enseignant-chercheur.	...
Mutualiser le catalogue et l'accès aux bases de ressources numériques (Cairn, Jstor etc.) avec l'UAPV.	x
Intégrer le catalogue du centre de documentation au SUDOC.	x
Réajuster les horaires du centre de documentation en fonction des étudiants et du public externe.	✓
Faire appel à des stagiaires documentalistes au service des missions de développement du centre de documentation.	✓
Rendre visible la « littérature grise » produite par l'ESAA : mémoires, rapport de stages, travaux de restitution ou de recherche au sein des cours, etc.	...
Ressources en ligne proposées à partir de son portail : poledocumentsesaa.com	✓
Participation au groupe de bibliothécaires (Lyon, Dijon, Avignon) alimentant le Pearltrees des Bibliothèques d'écoles d'art en réseau : pearltrees.com/bibliothequesecolesdart	✓
Lancement d'une Newsletter : « Biblio News, la bibliothèque confinée »	✓
Mise en place d'un prêt à emporter à partir du mois de juin 2020	✓

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

III - LES ATELIERS LIBRES

A mon arrivée, les élèves des pratiques amateurs étaient au nombre de 35

Elèves inscrits aux ateliers:

2018 : 60

2019 : 170

2020 : 220

Depuis leur restructuration en 2018, Les Ateliers libres ont développé des partenariats avec :

1. Le Totem, scène conventionnée d'intérêt national Art enfance jeunesse – Avignon (anciennement L'Éveil artistique - Maison du théâtre pour enfants) ;
2. L'AAFP (association d'Aide familiale populaire de Vaucluse) ;
3. Les Petits Pas (association d'assistantes maternelles des quartiers ouest d'Avignon) ;
4. Les Amis de Théodore (association enfance, art & handicap, Avignon) ;
5. Le Pôle ressource petite enfance « Le Petit Jardin » (association la Bourguette, Montfavet) ;
6. Collectif de soutien aux réfugiés du Vaucluse (Avignon) ;
7. La Maison Jean Vilar ;
8. Le Festival d'Avignon

Redimensionner les cours amateurs en section de formation continue ou d'« enseignement loisir ».	✓
Réévaluer leur finalité et les conditions de leur autonomie.	✓
Examiner le potentiel de recettes lié à l'intégration des étudiants en tant que formateurs.	✓
Constitution de projets de formation intégrant les étudiants auprès de divers secteurs de la population comme les scolaires, les associations de handicapés et les secteurs marginaux.	✓
ateliers en partenariat avec le festival d'Avignon, et en écho avec leurs spectacles	✓
C MON PATRIMOINE en partenariat avec la maison Jean Vilar: projet mené avec les enfants du centre de loisirs de la Barthelasse. Exposition lors de la semaine des arts à La Salle Benoit XII.	✓
Ateliers C'est mon patrimoine. Exposition Arrêts sur motifs Les ateliers menés avec le Centre de loisirs de la Barthelasse	✓
C MON PATRIMOINE, aux jardins ; subventionné par la DRAC. Avec les enfants du périscolaire de l'école Jean-Henri Fabre à Avignon, sur une durée d'un trimestre.	✓
En partenariat avec le Totem. Décoration participative avec tous les centres sociaux de tous les quartiers de la ville d'Avignon	✓

Missions accomplies ✓ non réalisées x en cours → non initiées ...

IV- CONCLUSION

Ce bilan offre une vue rétrospective sur ce qui s'est déroulé à l'ESAA pendant les trois cycles scolaires qui s'achèvent et qui coïncident avec mon mandat. Il sert également à mettre en lumière certains aspects de l'histoire de l'ESAA qui impactent encore, à l'heure actuelle, notre établissement.

En tant qu'évaluation qualitative et quantitative, ce bilan devient un outil de travail et de réflexion et dans ce sens, le regard rétrospectif devient prospectif, cette fois-ci, et ouvre à l'élaboration de nouveaux plans d'actions.

Je souhaite que la réflexion possible sur ce qui a été fait, ce qui est en cours, et ce qui reste à faire produise des éléments pour décider comment mettre en œuvre des actions non encore réalisées mais encore nécessaires.

On le sait, la consolidation d'une institution n'est pas un processus immédiat. A la fin de ce cycle de trois ans, les projets de long terme que j'avais proposés restent d'actualité. Ces trois ans représentent en partie la mise en condition de l'école pour mûrir et consolider un projet. Ce bilan est l'occasion de réitérer que la priorité est le dossier de l'accréditation, condition de la poursuite de l'Ecole.

Deux projets à long terme retiennent pourtant toute mon attention.

Le premier concernant les espaces qui abritent la formation, en tant qu'instruments ergonomiques, les espaces modèlent les processus d'apprentissage, d'expérimentation et recherche dans une école d'art. Sans espaces adaptés un projet peut difficilement se développer et se consolider.

Le deuxième concernant la suite de la formation initiale, notamment l'instauration des formations post master qui en l'occurrence peuvent prendre plusieurs modalités : spécialités, troisième cycle ou doctorat. Les étapes que nous avons franchies donnent des éléments de base pour créer et développer des liens et articulations interinstitutionnels essentiels à tout projet de formation professionnelle et de recherche.

Je me réjouis de la construction institutionnelle de la gouvernance par l'établissement du Conseil scientifique et pédagogique, qui complète les instances faisant vivre l'Ecole.

Espérons-nous que ce nouveau cycle soit aussi une période qui permette d'engager ces projets ainsi que de nouvelles réalisations sans perdre de vue la priorité de notre mission : la formation des étudiantes et étudiants et l'accompagnement vers leur insertion professionnelle.

Alfredo Vega-Cardenas